

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPD des instit. et PE des Hauts-de-Seine

CAPD
529

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 7 787	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		7
B. Nombre de votants	B = 3 085		Nombre de sièges à pourvoir		P = 10
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 37		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 3 048		$G = \frac{D}{P} = \frac{3\,048}{10} = 304,80$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
Liste Sgen-CFDT Versailles La CFDT dans l'éducation	Sgen-CFDT	291	0		2° - 291,00		1
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	411	1				1
SNE-CSEN Syn Nat des Ecoles Le syndicat du 1er degré	SNE	216	0				0
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	108	0				0
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	160	0				0
SUD éducation 92 CGT Educ'Action 92		303	0	1° - 303,00			1
SNUipp-FSU des HAUTS-DE-SEINE	FSU	1 559	5			3° - 259,83 4° - 222,71	7

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
CGT Educ'action 92-Sud Education 92	CGT Educ'action	CGT Educ'action	50,00 %
CGT Educ'action 92-Sud Education 92	SUD	SUD	50,00 %

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

